

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ST PIERRE DE LAGES**  
**Séance du 11 janvier 2016**

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
Afférents au Conseil Municipal	<b>14</b>
En exercice	<b>13</b>
Nombre de présents	<b>12</b>
Qui ont pris part à la délibération	<b>13</b>

**Date de convocation** :  
4 janvier 2016

L'an deux mille seize  
et le 11 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu  
habituel de ses séances sous la présidence de Madame Laurence KLEIN, Maire.

**Date d'affichage** :  
18 janvier 2016

**Présents** : Mmes et MM. Laurence KLEIN – Jean François PATTE– Lionel  
PERRET—Sandrine RAMES – Edgard PAYRASTRE — Florence SIORAT -  
Charlène GRABIE– Maryline JAMIN – David VALETTE – Lionel AZEMAR-  
Christèle JACKIEWICZ– Vincent ROUILLET

**Excusés** : Nathalie FRIQUART – Christelle MARTINEZ-MINATI

**Procurations** : Nathalie FRIQUART a donné procuration à Sandrine RAMES

Monsieur Frédéric CHAMPIE a été nommé secrétaire

**Le procès-verbal du conseil du 7 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.**

**I – SUJETS SOUMIS A DELIBERATION :**

**N° 2016-01- OBJET : Modification des statuts du SDEHG**

Vu les statuts du SDEHG en vigueur,  
Vu la délibération du comité du SDEHG du 26 novembre 2015 approuvant modification de ses statuts,  
Vu l'article L5211-17 du CGCT,

Considérant que le SDEHG, par délibération du 26 novembre 2015, a approuvé, à l'unanimité, la modification de ses statuts,

Considérant que la modification des statuts proposée permettrait notamment au SDEHG d'exercer de nouvelles compétences en matière de transition énergétique telles que la création d'infrastructures de charge pour les véhicules électriques,

Considérant que, conformément à l'article L5211-17 du CGCT, les membres du SDEHG doivent désormais se prononcer sur cette proposition de modification des statuts,

Considérant que le conseil municipal doit également se prononcer sur les compétences optionnelles qu'il souhaite transférer au SDEHG parmi celles-ci :

- création et exploitation de réseaux de chaleur ou de froid (L2224-38 du CGCT),
- création, entretien et exploitation d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (L2224-37 du CGCT),
- aménagement et exploitation d'installations de production d'électricité de proximité (L2224-33 du CGCT).

**Entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la modification des statuts du SDEHG telle que proposée par délibération syndicale du 26 novembre 2015 et figurant en annexe à la présente délibération et transfère au SDEHG les compétences optionnelles suivantes :**

- création et exploitation de réseaux de chaleur ou de froid (L2224-38 du CGCT),

- création, entretien et exploitation d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (L2224-37 du CGCT),
- aménagement, exploitation d'installations de production d'électricité de proximité (L2224-33 du CGCT).

### **N° 2016-02- OBJET : Convention ALAE-ALSH jeunes 2016**

Madame le Maire expose son souhait de mettre de nouveau en place un ALSH jeunes pour l'année 2016. Cet ALSH se déroulera sur 5 semaines réparties durant les vacances scolaires de l'année 2016. Il sera financé de la manière suivante :

CHARGES (Montants exprimés en Euros)					PRODUITS (Montants exprimés en Euros)						
	Nbre de pers ou enfants	Temps de travail	TOTAUX			% de la CAF	Moyenne Enfants	Nbre de jours	Nbr heures	Tarifs	TOTAUX
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>					<b>FINANCEMENT DES PRESTATIONS</b>						
Directeur indice 300 (295 heures effectives)					Participation CAF						
1 Animateurs CEE Jeunesse					Jeunesse						
1 animateurs CEE séjour montagne					Séjour montagne						
					TOTAL						
<b>DEPENSES LIEES A L'ACTIVITE</b>					<b>Participations des familles</b>						
					Nbr enfants						
					Tarif moyen séquence						
Budget éducatif					Tarifs séjours						
Fournitures administratives					Saint Pierrins						
Transports activités					Extérieurs						
Budget séjour montagne					VVV						
					Financement communal						
<b>AFFECTATIONS DIVERSES</b>					<b>SUBVENTION / AIDE A L'EMPLOI</b>						
Frais de gestion					Aide à l'emploi						
<b>TOTAL DES CHARGES</b>					<b>TOTAL DES PRODUITS</b>						

**Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :**

- De charger Madame le Maire de signer la convention instaurant un ALSH jeunes pour l'année 2016.
- De charger Madame le Maire de prévoir les crédits nécessaires.

### **N° 2016-03- OBJET : Décision modificative numéro 3**

Madame le Maire propose la décision modificative suivante qui reprend et annule la décision modificative numéro 2 (délibération 2015-47). La finalité de la décision modificative reste inchangée : financer l'achat de panneaux de signalisation nécessaire à la sécurisation de la voirie.

Désignation	Dépenses	
	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Opération 192 : compte 2135 Instal. Génér. Agenc. Aména. co		795.00 €
<b>TOTAL D 021 : Immobilisation corporelles</b>		<b>795.00 €</b>
Opération 195 : compte 2183 Matériel de bureau et info.	795.00 €	
<b>TOTAL D 021 : Immobilisation corporelles</b>	<b>795.00 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>795.00 €</b>	<b>795.00 €</b>

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

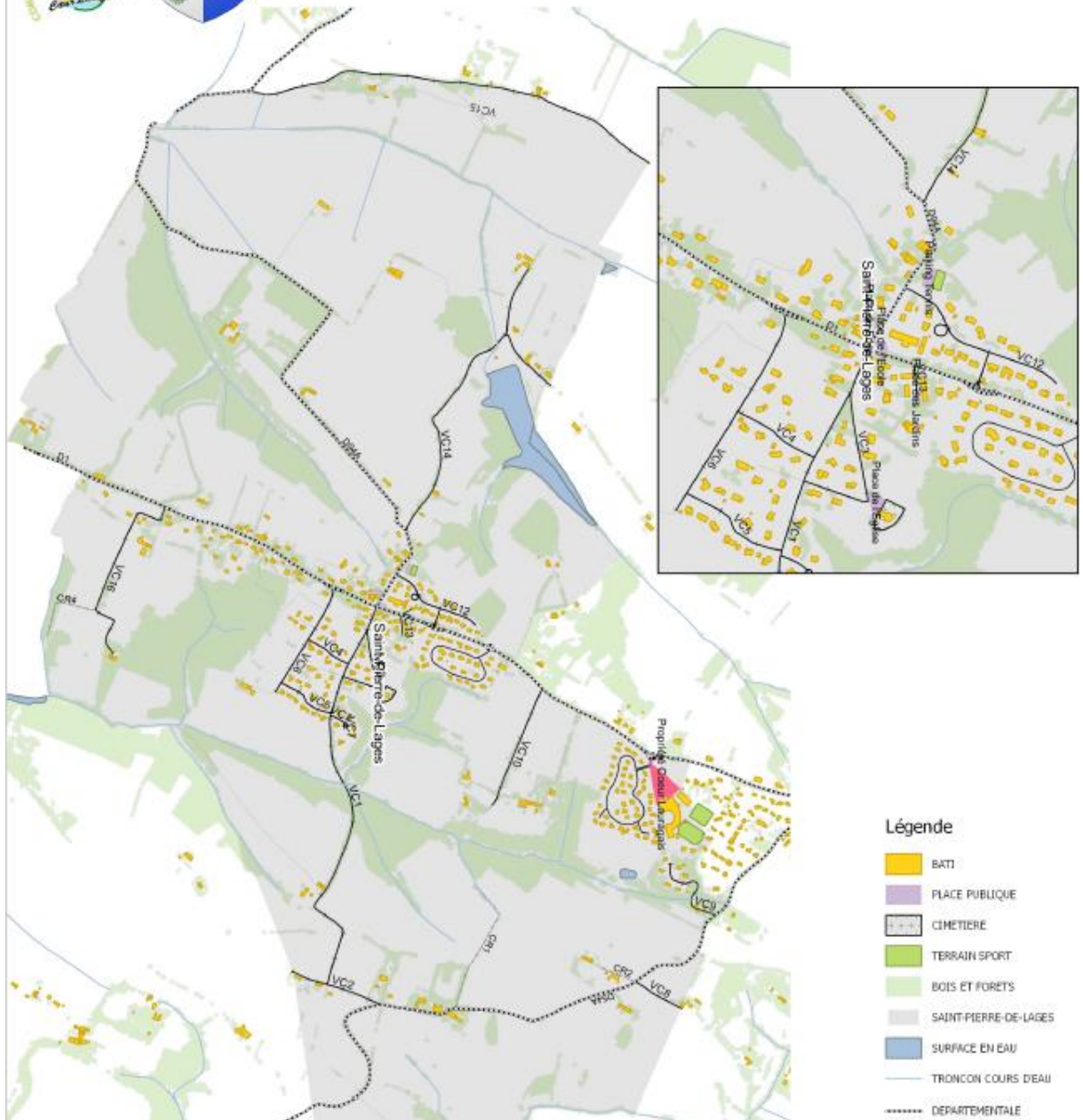
De voter la décision modificative telle qu'elle a été présentée.

**N° 2016-04- OBJET : Validation de la carte de recensement de la voirie de Saint Pierre De Lages et du tableau listant la voirie d'intérêt communautaire établit par la Communauté de Communes de Cœur Lauragais**

Madame le Maire présente au conseil pour validation, la carte de la voirie la commune ainsi que la liste de la voirie de Saint Pierre de Lages. Ces documents permettront à la Communauté de Communes de Cœur Lauragais de mettre à jour ses informations concernant la voirie d'intérêt communautaire située sur la commune.



# Carte de la voirie de Saint-Pierre de Lages



## Liste de la voirie de la commune de St-Pierre de Lages

Voie communale (VC)			
Nom	Longueur (en m)	Localisation	Observation
VC1 Chemin des Orphelines	1552	de D1 à VC2	
VC2 Chemin dit de Lagarde	354	de D54A à limite St Foy d'Aigrefeuille	
VC3 Chemin de l'Eglise	349	de VC1 à VC1	
VC4 Chemin de Cocagne	176	de VC1 à VC6	
VC5 Allée du Pastel	230	de VC1 à VC6	
VC6 Chemin du Touron	442	de D1 à Touron	
VC7 Lotissement Beausoleil	110	de VC1 à fond lotissement	
VC8 des Eoules	199	de D54A à limite Lanta	

VC10 d'en Jalaber	472		
VC12 Impasse des Albigots	538	de D94A à fond Impasse des Albigots	
VC13 Impasse cité des Jardins	70	de D1 à la Batisse	
VC14 de Germa	1400	de D94A à Germa	
VC15 d'en Rouil	792	de D94A à Limite Vallesvilles (1584/2)	Mitoyen Vallesvi
VC16 Chemin de Lingrat	748	de D1 à Lingrat	

Total	7432
-------	------

Chemin rural (CR)			
Nom	Longueur (en m)	Localisation	Observation
CR1 de Lagarde	535	de D54A à Rue Lagarde	
CR2 en Curt	136	de D54A à le Poulard	
CR4 de Lingrat	284	de VC17 à Lingrat	

Total	955
-------	-----

Voie communale à caractère de rue			
Nom	Longueur (en m)	Localisation	Observation
Rue du Caoulet	571	de D1 à D1 ancienne VC11	

Total	571
-------	-----

Place publique			
Nom	Surface (en m²)	Localisation	Observation
Place de la mairie	811	devant la mairie	
Place des jardins	201	au fond de la cité des jardins	
Place de l'Eglise	1017	devant l'église	
Place de l'Ecole	411	devant l'école	
Parking Tennis	825	devant le tennis	

Total	3265
-------	------

**Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :**

De valider la carte de la voirie de Saint Pierre De Lages ainsi que la liste de la voirie de la commune proposés.

## **II - SUJETS SOUMIS A INFORMATION, DISCUSSIONS ET DEBATS :**

### **Commission affaires scolaires**

M. Perret présente un point d'étape sur le CLSH (Centre de Loisirs Associés à l'Ecole) et l'ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole). La municipalité a établi une délégation de service public avec l'association Léo Lagrange sur une durée de trois ans. Un nouvel appel à prestataire sera publié fin 2016. La convention doit cependant être modifiée en 2016 compte tenu de plusieurs changements :

Jusqu'à fin 2015, les subventions de la CAF permettaient d'équilibrer les dépenses liées à ce service. Ces subventions sont menacées d'une diminution de 15 k€ en 2016.

Le départ d'un agent de la collectivité affecté à mi-temps sur l'animation au centre de loisirs et ALAE, nous conduit à un remplacement par un animateur salarié de l'Association Léo Lagrange. En 2016, le surcoût de la prestation Léo Lagrange sera de 10 k€ du fait de cette augmentation d'effectif. Cette augmentation est réduite grâce à une subvention obtenue pour un emploi jeune.

Le dispositif ALAE, CLSH est maintenu en 2016 malgré une sévère diminution des subventions de la CAF. Nous n'avons cependant pas de visibilité à moyen terme sur les aides de l'état sur ce dispositif pourtant imposé par le gouvernement. La municipalité mettra bien sûr tout en œuvre pour maintenir cette organisation plébiscitée par les familles.

Par ailleurs, la convention pour l'organisation d'un Accueil de Loisirs jeunes est adoptée à l'unanimité. Ce projet coordonné par Edgard Payrastre a rencontré un franc succès lors des vacances de la Toussaint. Le centre jeunes sera ouvert dès la 1ere semaine des vacances d'hivers et aura lieu durant une semaine à chaque vacances, sauf pour les grandes vacances ou il sera organisé sur 2 semaines. Le voyage aux sports d'hivers organisé par Léo Lagrange la seconde semaine est ouvert aux jeunes de plus de 11 ans. Le chantier jeunes des prochaines vacances portera sur l'aménagement de la salle des associations (meubles à partir de palettes, achat de coussins...). Sont prévus au planning, un tournoi de ping pong, sortie à la patinoire, tournoi de Basket et sortie au skate parc de St Orens. Les inscriptions sont ouvertes.

PEDT : Dans le cadre de l'axe 1, une exposition photos sur Madagascar est programmée le 21 ou le 28 mai. La chocolaterie Criollo participera à l'évènement.

Un stand sera mis à disposition de l'ALAE lors du vide grenier organisé par le comité des fêtes le 5 juin. Les bénéfices des ventes seront versés à l'association Voir Madagascar

Autrement (VMA).

Une soirée est prévue mi-juin avec la projection de vidéo (Axe 3)

Un goûter presque parfait sera également organisé à cette même occasion (Axe 2)

### **Commission Urbanisme**

La procédure de révision du PLU est en cours. Le Dossier de Consultation de Entreprises a été publié le 31 décembre 2015. Les réponses sont attendues avant le 15 février 11h30.

La procédure prévoit plusieurs consultations de la population et des présentations d'étape du cabinet d'architecte au conseil municipal.

Le projet de construction de logements sociaux au Balcons du Touron est amorcé. Une première réunion consultative avec Cité Jardin est programmée fin janvier.

### **Commission Travaux**

Le projet de réfection et agrandissement de la salle des fêtes a débuté avec une 1ere consultation du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement). Plusieurs hypothèses d'agrandissement sont à l'étude. Le projet tiendra compte des besoins des associations et du périscolaire. La salle des fêtes devra être une salle polyvalente. Nous sommes dans l'idée de l'accueil minimum de 150 personnes. Le projet sera traité dans le respect environnemental.

### Aménagement des voiries :

L'urbanisation et la sécurisation du chemin du Touron est en cours avec également le soutien du CAUE. Ce projet inclut plusieurs partenaires : la municipalité pour l'aménagement des bas-côtés, le SEDGH pour la mise en place de lampadaires, la Communauté de Commune Cœur Lauragais pour la voirie et le conseil départemental pour la sécurisation de la sortie sur la RD1. L'idée d'un plateau traversant surélevé a été évoquée. Elle sera soumise au responsable du secteur routier de Revel et à la CC Cœur Lauragais.

### Toiture de l'école

Des devis pour le changement des tuiles de l'école ont été présentés. Le coût se situera entre 45 et 60 k€. Les travaux auraient une durée minimum de 3 semaines et seront programmés en juillet. Une demande d'installation de panneaux photovoltaïques est également en cours.

### Panneaux de signalisation

Des panneaux de signalisation ont été implantés sur les voiries : STOP à la sortie de l'impasse des Albigots, flèches sur le terreplein central en face de Monplaisir. Des panneaux « passage piéton » sont en attente de finalisation du traçage au sol sur la RD1. Après présentation par Charlène Grabier, de plusieurs options de positionnement des panneaux au niveau du lotissement Beausoleil, le conseil a retenu l'implantation d'un STOP à la sortie de ce lotissement [et à la sortie du lotissement des Forguettes](#). La question de la vitesse excessive dans le chemin des orphelines sera traitée ultérieurement car elle nécessite la mise en place de dispositifs plus conséquents.

### **Sujets divers**

Vincent Rouillet présente le Bulletin municipal pour sa finalisation.

**Mme Le Maire présentera ses vœux à la population**

**Samedi 23 janvier – 11h30**

**A la Salle des Fêtes**

**La séance est levée le lundi 11 janvier 2016 à 23h25.  
Le prochain conseil aura lieu le 8 février 2016 à 20h30.**

## **Liste des délibérations contenues dans le présent procès-verbal :**

**N° 2016-01- OBJET : Modification des statuts du SDEHG**

**N° 2016-02- OBJET : Convention ALAE-ALSH jeunes 2016**

**N° 2016-03- OBJET : Décision modificative numéro 3**

**N° 2016-04- OBJET : Validation de la carte de recensement de la voirie de Saint Pierre De Lages et du tableau listant la voirie d'intérêt communautaire établit par la Communauté de Communes de Cœur Lauragais**



Ont signé les membres présents :

<b>NOMS - PRENOMS</b>	<b>QUALITE</b>	<b>SIGNATURES</b>
KLEIN Laurence	Maire	
PATTE Jean François	1 <sup>er</sup> Adjoint	
MARTINEZ MINATI Christelle	2 <sup>ème</sup> Adjoint	ABSENT
PERRET Lionel	3 <sup>ème</sup> Adjoint	
JAMIN Maryline	Conseillère Municipale	
ROUILLET Vincent	Conseiller Municipal	
JACKIEWICZ Christèle	Conseillère Municipale	
AZEMAR Lionel	Conseiller Municipal	
VALETTE David	Conseiller Municipal	
GRABIE Charlène	Conseillère Municipale	
RAMES Sandrine	Conseillère Municipale	
SIORAT Florence	Conseillère Municipale	
PAYRASTRE Edgard	Conseiller Municipal	
FRIQUART Nathalie	Conseillère Municipale	ABSENT –Procuration donnée à Sandrine RAMES